



Résumé pour décideurs

# Evaluation de la valeur du Parc national de Taï

Evaluation des services écosystémiques du Parc national de Taï  
Patrimoine mondial – Réserve de biosphère – Côte d’Ivoire

Décembre 2015  
Abidjan



Résumé pour décideurs

# Evaluation de la valeur du Parc national de Taï

Evaluation des services écosystémiques du Parc national de Taï  
Patrimoine mondial – Réserve de biosphère – Côte d’Ivoire

Ce plaidoyer est porté par la Fondation pour les Parcs et Réserves  
de Côte d’Ivoire et l’Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

Auteurs :

Joshua Berger, Anna Deffner, Fabien Quetier, Florence Baptist  
(Biotope)

Prof. Inza Kone  
(CSRS/UFHB)

Prof. Constant Yves Adou Yao  
(UFHB)



# Contexte et Justification

Le Parc national de Taï (PNT) couvre plus de 5 300 km<sup>2</sup> de forêts à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et est d'une importance sociale et économique capitale pour le pays car il abrite une flore et une faune riche et extrêmement diverse d'une part et d'autre part pour les services écosystémiques qu'il fournit au niveau local, national et global.

Ces services écosystémiques sont peu connus, à cause de la faible visibilité des multiples bénéfices du PNT pour le pays. Par conséquent, la Côte d'Ivoire risque de perdre des opportunités indispensables pour son développement socio-économique.

L'étude d'évaluation s'est concentrée sur les valeurs générées par les écosystèmes du PNT afin de démontrer l'importance économique, sociale et culturelle du PNT et d'informer les décideurs concernant le financement de sa conservation dans la perspective d'un développement durable des régions adjacentes au parc.

L'étude fournit, sur la base de données rassemblées par une équipe composée d'experts ivoiriens et internationaux, plusieurs conclusions importantes. Cette synthèse s'adresse avant tout aux responsables politiques.

# Les messages clés de l'étude

Les écosystèmes protégés par le PNT ont une valeur économique, sociale et culturelle significative pour la Côte d'Ivoire :

- 1** Le bon fonctionnement des écosystèmes du PNT contribue aux **revenus de près de 200 000 chefs d'exploitation agricole** et fournit près d'un **demi-million de personnes en eau tout au long de l'année**. Le PNT contribue également à **l'amélioration des conditions de vie de dizaines de milliers de personnes** dans l'espace Taï.
- 2** La bonne **gestion du PNT s'inscrit**, directement et indirectement, **dans plusieurs politiques nationales existantes**, en particulier l'agriculture et la pêche.
- 3** Le massif forestier protégé par le PNT agit positivement sur le **climat local**, assurant des pluies plus régulières et abondantes, essentielles pour la production agricole de rente. Au moins **3.2 % du PIB de la Côte d'Ivoire en dépendrait**, soit la production de cacao, café, hévéa, et palmier à huile représentant un chiffre d'affaires de 492 Mrds FCFA.
- 4** Les forêts du PNT stockent un important volume de carbone et contribuent ainsi à **la régulation du climat global**. La **valeur de ce service** pourrait représenter **8 Mrds FCFA/an** (équivalent à une rémunération par

le processus REDD+ de 5 000 ha de déforestation évitée annuellement).

- 5 Le PNT est le support d'une activité **d'écotourisme**, d'une valeur de **5 Mio FCFA/an**. Cela constitue une ressource financière propre du PNT.

Le rapport complet détaille les hypothèses, les points de vigilance et les calculs.

Les écosystèmes protégés par le PNT seraient à l'origine de nombreux autres bénéfices sociaux et économiques y compris l'approvisionnement en poissons à travers la pêche. En outre, sa valeur esthétique et spirituelle est indéniable.

Il est démontré que les investissements dans le domaine de la conservation des aires protégées sont bénéfiques pour l'ensemble du pays.

Au regard des menaces croissantes sur l'intégrité du Parc national de Taï, il n'est pas certain qu'à l'avenir, cette aire protégée puisse continuer à jouer son rôle de régulateur de climat et de fournisseur de multiples services pour le bénéfice des populations.

**Pour inverser cette tendance, il faut un engagement important de l'Etat pour sa conservation. Le plan d'affaires du PNT révèle un écart de financement de 5 milliards FCFA sur la période 2014 – 2020. Un effort conséquent est ainsi attendu des pouvoirs publics.**



Message 1

De très nombreux bénéficiaires

Le nombre très élevé de bénéficiaires des services rendus par les écosystèmes du PNT illustre son importance majeure. Des centaines de milliers de personnes ressentiraient l'effet néfaste d'une mauvaise gestion du PNT et/ou d'une dégradation des forêts dudit parc.

184 000 chefs d'exploitation agricole bénéficieraient de revenus soutenus par la régulation du climat local fournie par les forêts du PNT (cf. message clé #3).

Près d'un demi-million de personnes bénéficieraient d'un approvisionnement en eau régulé par les forêts du PNT tout au long de l'année. Le PNT joue un rôle de château d'eau, régulant le débit des cours d'eau entre les saisons des pluies et la saison sèche. Entre 80 000 et 570 000 personnes bénéficient de cet approvisionnement en eau, dans les bassins versants des fleuves Cavally (département de Tabou) et San Pedro (département de San Pedro).

Les écosystèmes du PNT joueraient également un rôle dans la recharge des nappes souterraines, alimentant en eau potable une importante population de près de 100 000 personnes à Soubré. Les actions portées par la Côte d'Ivoire et soutenues par la coopération allemande (KfW, GIZ), justifiées par la présence du PNT et le patrimoine naturel qu'il protège, pourraient amener 50 000 personnes à franchir le seuil de pauvreté grâce aux revenus supplémentaires générés par la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles.

*Les cours d'eau du PNT alimentent les populations des villages riverains du parc en eau*

Enfin, 79 emplois directs dépendent du PNT et sont rattachés à la Direction de Zone Sud-Ouest. Les autres personnes travaillant dans le parc, que ce soit des chercheurs ou des prestataires de cette direction, constituent également des emplois directs du PNT.



Message 2

**Une synergie avec  
les politiques nationales**

La gestion du PNT par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) contribue de manière directe et indirecte à la mise en œuvre de certaines politiques publiques nationales. Cela signifie que les budgets alloués à la gestion du PNT s'inscrivent dans plusieurs politiques nationales existantes.

Le Plan National de Développement (PND) bénéficie directement et indirectement de la gestion du PNT qui contribue aux résultats stratégiques 2 « La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits de la croissance répartis dans l'équité » et 4 « Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat ».

Les bénéfices directs sont liés aux services écosystémiques fournis par les écosystèmes protégés du PNT : approvisionnement en eau, régulation du climat local, approvisionnement pour la pêche, régulation de l'érosion, écotourisme, appréciation esthétique, recherche, traitement des eaux usées.

Les bénéfices indirects proviennent de la capacité du PNT, en tant qu'institution et du fait de ses statuts de Patrimoine Mondial et de Réserve de Biosphère de l'UNESCO, à attirer des financements externes (en particulier de bailleurs internationaux), y compris dans sa zone périphérique. Par la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles et la valorisation des produits agricoles, en particulier via les certifications et l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole, ces financements contribuent au résultat stratégique 2 du PND. Ils contribuent également au résultat stratégique 4 en améliorant l'accès à l'eau par la construction et la rénovation de pompes dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Gestion du PNT.

*Pêche au filet sur le lac de Buyo : la gestion du PNT contribue à atteindre l'objectif d'une pêche durable*

Enfin, la contribution du PNT à la régulation du climat global contribue à l'Objectif de développement durable (ODD) 7 « Assurer un environnement durable », et à sa cible 7.A (Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle de déperdition des ressources environnementales), que le PND cherche à atteindre.

Bien que la bonne gestion du PNT puisse contribuer aux stratégies sectorielles nationales, cela ne signifie pas qu'elles prennent parfaitement en compte les enjeux environnementaux, dont la biodiversité. La mise en œuvre des stratégies sectorielles pourrait mieux intégrer ces dimensions (« verdissement » des politiques publiques) afin que les objectifs de durabilité puissent être atteints.

*L'agriculture et notamment la production de cacao est l'un des grands bénéficiaires du service de régulation du climat local rendu par le PNT*





Message 3

# Un climat local régulé

Le PNT constitue un massif forestier de plus de 530 000 ha. D'après de nombreuses études, la présence d'un massif forestier d'une telle taille permettrait de maintenir un niveau de précipitations élevé et des températures plus douces dans les régions avoisinantes, favorisant par conséquent des rendements élevés pour les cultures de rente. Ces cultures présentent en effet des besoins hydriques élevés et dont la satisfaction pourrait devenir problématique en l'absence de cette régulation du climat local.

L'aire d'influence du climat du parc s'étendrait sur un rayon de 50 – 75 km et couvrirait presque la totalité des départements de Guiglo, Soubré et San Pédro. Elle bénéficie à l'ensemble des cultures de rente présentes dans la zone : cacao, café, hévéa, palmier à huile (mais aussi aux cultures vivrières). En 2014, l'activité de 184 000 chefs d'exploitation agricole aurait dépendu en partie des conditions climatiques favorisées par la proximité des forêts protégées par le PNT. En tenant compte de leurs salariés et des membres de leur famille, le nombre de bénéficiaires effectifs pourrait s'avérer beaucoup plus élevé. En 2014, à elle seule, la production de cacao (hors transformation et export) dans la zone d'influence climatique du PNT représenterait 3.2 % du PIB de la Côte d'Ivoire, 477 kt ou un chiffre d'affaires (CA) de 406 Mrds FCFA .

*Brume matinale sur le PNT, indice de la régulation du climat local assurée par le parc*

La zone d'influence climatique du PNT inclut la « nouvelle boucle du cacao » et représentait 40 % de la production nationale de cacao en 2012. Les autres cultures de rente majeures dans cette zone sont le palmier à huile avec 20 kt et 95.4 Mrds FCFA,

le café avec 82 kt et 53.5 Mrds FCFA et l'hévéa avec 112 kt et 32.5 Mrds FCFA.



Message 4

# Un important puits de carbone

Les massifs forestiers du PNT stockent des quantités immenses de carbone dans leur biomasse. Ce service de séquestration de carbone et de régulation du climat global est évalué à 8 Mrds FCFA/an. La valeur du service a été évaluée à partir de la rémunération potentielle par le processus REDD+ (5 000 ha de déforestation évités chaque année, avec un prix du carbone de 2 500 CFA/t CO<sub>2</sub>eq.).

Des sommes aussi élevées pour rémunérer ce service ne sont pas disponibles actuellement mais les engagements et les institutions internationales en place pourraient permettre une rémunération future de ce service à travers le processus REDD+, si le PNT est maintenu dans cet état de conservation exemplaire.

*Vue  
surplombante du  
puits de carbone  
que constitue la  
forêt du PNT*



## Message 5

# L'écotourisme : une capacité d'auto-financement



La richesse extraordinaire de la faune et de la flore du PNT, reconnue dès 1978 par l'UNESCO (statut de Réserve de biosphère) et en 1982 (statut de Patrimoine Mondial), ainsi que l'existence d'infrastructures touristiques telles que l'Ecotel Tou-raco de Djouroutou attirent des touristes. Le PNT rend donc un service écosystémique d'écotourisme, dont la valeur a été évalué à 22.5 M FCFA/an. L'estimation de cette valeur se base sur deux hypothèses :

*Tours opérateurs  
devant les  
infrastructures  
prêtes à  
accueillir les  
touristes :  
pavillons à  
l'Ecotel du PNT*

1. Maintien du nombre de touristes à 100 par an.
2. Dépenses de chacun des touristes équivalentes à une semaine d'activité dans le parc.

Ces recettes propres du PNT ont vocation à croître sur le long terme et à compléter les sources externes de financement de la gestion du parc.

# Autres résultats clés

L'étude synthétise l'ensemble des services écosystémiques dont l'exploitation est légale. L'évaluation de ces services a été menée en deux étapes : tout d'abord un inventaire de l'ensemble des services environnementaux et de leurs liens avec le PNT, puis une quantification de leur valeur. Par conséquent, le tableau ci-dessous inclut également des services écosystémiques qui, d'après les données analysées, ne sont pas rendus par le PNT, comme la régulation de l'érosion.

## Synthèse des services écosystémiques (hors services dont l'utilisation est illégale)

Services			Valeur et commentaire
Approvisionnement	Pêche		<b>79 à 110 t/an – 52 à 78 M CFA/an – 20 – 30 k bénéficiaires</b> ; Manque données scientifiques pour quantification du rôle du PNT
	Eau potable et non potable		Eaux de surface : <b>80 – 570 k bénéficiaires potentiels</b> ; <b>agro-industries bénéficiaires</b> ; <b>22 GWh/an</b> d'hydro-électricité (Fayé), 1 % du total CI ; Eaux souterraines : <b>&gt; 100 k bénéficiaires</b> à Soubré
Régulation	Climat local		<b>Cacao : 176 k ménages</b> ; 477 kt (40 % total CI) ; 406 Mrds CFA ; <b>3.1 % PIB</b> . <b>Café</b> : 74 k ménages ; 82 kt ; 53.5 Mrds CFA. <b>Palmier à huile</b> : 7 k ménages ; 20 kt ; 95,4 Mrds CFA. <b>Hévéa</b> : 78 k ménages ; 112 kt ; 32,5 Mrds CFA.*
	Séquestration du carbone		<b>1.6 M CFA/an</b> par ha de déforestation évitée (REDD+) ; Selon niveau de déforestation évitée et mode financement : de l'ordre de 8 Mrds CFA/an (5 000 ha/an)

Services			Valeur et commentaire
Régulation	Événements extrêmes		Données insuffisantes : valeur potentiellement faible du service écosystémique de prévention des inondations
	Traitement eaux usées		Fonction écologique de dépollution avérée. Nombre de bénéficiaires inconnu et pollution initiale faible
	Erosion et fertilité du sol		Fonction écologique de prévention de l'érosion avérée mais pas de bénéficiaires a priori
	Pollinisation		Rôle du PNT indéterminé dans pollinisation des cultures (cacao, palmier à huile, hévéa, etc.)
	Lutte biologique		Rôle des oiseaux, chauves-souris, etc. dans le contrôle des nuisibles. Absence de données. Service potentiellement négatif (dégâts sur cultures, maladies, etc.)
Culturel	Loisir, santé mentale et physique		Pas d'utilisation du PNT pour les loisirs par les populations riveraines
	Tourisme		<b>22.5 M CFA/an</b> via les dépenses de 100 touristes/an. Diminution probable de la valeur du service liée Ebola
	Appréciation esthétique		Non étudié 55 publications scientifiques permises par le PNT
	Expérience spirituelle		Valeur culturelle inestimable. Valeur économique volontairement non estimée.

Un code couleur a été appliqué pour faciliter la lecture du tableau : plus la valeur des services écosystémiques est élevée, plus leur fond est foncé. Les services de valeur faible sont donc sur un fond vert clair. Les services non évalués ou avec des incertitudes qui empêchent de se prononcer sur la valeur sont en gris.

\* : La quasi-totalité des ménages pratiquent plusieurs cultures : parmi les 176 000 exploitants de cacao, un certain nombre exploitent également du café ou de l'hévéa ou du palmier à huile. Le nombre d'exploitants par culture n'est donc pas indiqué.

# Le processus de l'étude

Lors d'un atelier organisé par la GIZ, en collaboration avec la FPRCI et l'OIPR, les 2 et 3 juillet 2014, un groupe de travail restreint, avec pour objectif de travailler sur les termes de références de l'étude et une feuille de route, a été composé. De plus, pendant cet atelier, une liste de services écosystémiques prioritaires a été établie. Un second atelier a eu lieu les 15, 16 et 17 octobre 2014 pendant lequel les participants ont validé le principe de faire deux études distinctes : une première étude, visant le secteur public et le gouvernement et une deuxième étude se focalisant sur le secteur privé, prévue pour s'achever en 2015. Suite à ces ateliers, Biotope, le cabinet de consultant sélectionné pour réaliser l'étude a passé une semaine en Côte d'Ivoire en novembre 2014 afin de collecter les informations nécessaires à l'étude et en décembre 2014 une réunion entre le groupe de travail restreint et le consultant a validé la première ébauche de rapport de l'étude. Biotope a finalisé le document en mars 2015.

Pour plus d'information sur l'évaluation des services écosystémiques :

[www.aboutvalues.net](http://www.aboutvalues.net)

# Remerciements

Les auteurs remercient le Comité de pilotage :

Dr N’Golo FANNY (FPRCI), Abdoulaye DIARRASSOUBA (OIPR), Adama TONDOSSAMA (OIPR), Wabé Aimé AKPAUD (MINAGRI), Sarah SIKA (MINAGRI), Brou KESSE (MINESUDD), Tano SOMBO (MINESUDD), Jean Claude KOYA (MEMPD), Jean Paul AKA (CN-REDD+/MINESUDD), Hans-Ulrich CASPARY (GIZ)

Les auteurs remercient les personnes qui ont orienté et contribué à la réalisation de l’étude :

Monnet Innocent ABI, Patrice Joël ADEBA, Yao C. Yves ADOU, Adhissy Charles AGNIMEL, Carine AHEKPA, André VAN DEN BELT, Serge ANRAI, Valentin BAH BILE, Augustin BERGHOEFER, Rosine BONI, Ethan BUDIANSKY, Bernard COMOË (Dr), Elvis CORE, Pelelefangha COULIBALY, Jean-Yves COULLOUD, Paul DEHE (Honorable), Alezo Romaric DEZAI, Joseph DEZAILLY, Mahama DIABAGATE, Seydou DIARRASSOUBA, DJE BI KOUYA, Kouadio André DJE, Serge DJESSOU, Hubert EHOUMAN, Célestin GNOUGOUE, Clément GBA, Epiphanie GLEANOU, Ali HARES, Barthélemy K. N’GUESSAN, Bagaman KASSI, Robert KEITE, Koffi KOMAE, Ebrin B. Firmin KOMOE, Drissa KONE, Inza KONE (Pr), K. Fidèle KOUADIO, Annick KOUAKOU, A. Claudine KOUAME, Essetchi Paul KOUAMELAN, Francis KOUAO, Kouakou Jean-Luc KOUASSI, Deassio Jean-Jacques KOULAI, Libot Sylvain KOULAYE, Emile KOUO NIAN, Flora KPAN, Bruno KPANGUI, Ehoulé KROA (Dr), Benjamin LANDREAU, Francis LAUGINIE, Koffi Jules LOUKOU, Elvire-Joëlle MAILLY ZOUZOU, Kiewisch MANUEL, Michel MUKENGE, Brice NEHOUN, Djé François N’GORAN, Edouard N’GUESSAN (Pr), Thais NARCISO, Germain NINHI, Karim OUATTARA, Kassoum OUATTARA, Mamadou OUATTARA, Danièle PERROT-MAITRE, Alain ROUSSEAU, Moritz RUNGE, Kafana SORO, Moustapha SOUMAHORO, Norvie TIECOURA, Roland TIEDOUE, Kouassi Ismael TOLLA, Kiya Colette TOURE TRAORE, Ulrike TROEGER, Frederic VARLET, Frank VON GLASENAPP, Aimé VROH BI TRA, Egnankou Matthieu WADJA , Njankoua WANDJI (Dr), Andréa WILHELMI-SOME, Assamoi Robert YAPO, René YEO

© Copyright images : OIPR/GIZ

Programme de Promotion  
des Filières Agricoles et  
de la Biodiversité (PROFIAB)